

Kayl, le 25 juin 2019

INFORMATION**Cours facultatif pour les classes de l'enseignement
fondamental en date du mercredi 26 juin 2019**

Lors de la réunion du 25 juin 2019, le collège des bourgmestre et échevins a pris la décision suivante :

Service Enseignement**Cours facultatifs pour les cycles 1 – 4****le mercredi 26 juin 2019 en raison des fortes chaleurs**

La Commune de Kayl tient à informer le public qu'en raison des températures particulièrement élevées annoncées pour ce mercredi 26 juin 2019, la présence aux cours pour les enfants des cycles 1 à 4 de l'école fondamentale de la Commune de Kayl sera facultative.

Des activités seront organisées par le personnel enseignant selon les horaires habituels et le transport scolaire fonctionnera normalement le 26 juin 2019.

Les SEA (Maison Relais) resteront ouverts le mercredi 26 juin 2019 selon les heures d'ouverture usuelles.

Les parents sont priés d'informer la direction du SEA si leur enfant ne fréquenterait pas le SEA cet après-midi.

Le collège des bourgmestre et échevins

John Lorent
bourgmestre

Viviane Petry
échevine

Marcel Humbert
échevin